

■ L'interview

ECTIST : RÉSEAU DE SOUTIEN DANS LE DOMAINE DES TECHNOLOGIES DE SURFACE

Interview de *Antje Schmerwitz*, responsable du consortium ECTIST.

En quoi consiste le projet ECTIST ?

Antje Schmerwitz : En raison de l'insuffisance de la participation des PME dans les programmes de financements européens, ce projet regroupe un consortium d'EIC dont l'objectif est d'aider les entreprises à se positionner sur le 6^{ème} programme cadre de recherche et développement (6^{ème} PCRD) lorsque cela est adapté au projet de l'entreprise.

La spécificité de cette action est de mettre en place une veille économique pour les projets relevant des technologies de surface au sens large. Les secteurs concernés sont : la construction, l'automobile, l'agro-alimentaire, le secteur médical... pour des applications sur les métaux, le bois, la peinture, les revêtements...

Quels sont les services proposés à l'entreprise ?

A.S. : En fonction du projet de l'entreprise, nous l'informons des différents dispositifs de financements possibles. En partant du projet ou de l'idée innovante de l'entreprise, nous réalisons un audit pour savoir s'il est opportun pour l'entreprise de se positionner sur le 6^{ème} PCRD. A défaut, nous réorientons l'entreprise vers d'autres sources de financements nationaux ou régionaux.

Si le projet est pertinent à l'échelle européenne, nous aidons l'entreprise dans le ciblage de la mesure appropriée, dans la recherche de partenaire au niveau européen et nous l'accompagnons dans le montage du dossier de candidature.

Qui peut participer ?

A.S. : Les PME sont notre cible principale. Mais les projets n'ont de sens que lorsqu'ils associent des acteurs complémentaires tels que les laboratoires, les universités ou de grandes entreprises. Selon le cas, la PME pourra être coordinatrice ou simple partenaire dans un projet de recherche européen. Tout dépendra de l'implication que l'entreprise souhaitera avoir dans le consortium.

Quels sont les résultats ?

A.S. : Sur notre site Internet figurent une centaine de profils d'entreprises qui cherchent des partenaires européens pour faire progresser leur projet de recherche. Nous avons aidé une entreprise allemande et une italienne à déposer chacune un projet CRAFT et aidé à la mise en place d'un centre européen de recherche pour les vaccins.



Pour plus d'information sur cette action, vous pouvez consulter le site suivant : <http://www.ectist.com>

■ ZOOM sur...

L'Euro Info Centre de la CRCI de Haute-Normandie participe à un projet européen initié par la Commission européenne et mène une consultation auprès des entrepreneurs de la région Haute-Normandie sur les politiques publiques à venir.

Les aides financières mais également les dispositifs d'accompagnement (notamment de conseils) de vos projets seront ainsi évalués dans 14 pays différents. Il s'agit d'une occasion unique pour vous d'exprimer en toute liberté votre vision des politiques publiques pour les années futures.

Vous êtes une PME et vous souhaitez vous exprimer sur :

- les atouts et les freins pour relever les défis de demain
- vos attentes en matière de politiques publiques.

Contactez votre EIC et faites-nous part de vos réflexions !

Consultez le questionnaire à l'adresse suivante :

<http://www.drakkaronline.com>



■ Le marché intérieur et...

La société européenne devient réalité : une nouvelle opportunité à saisir !

Depuis avril dernier, la constitution d'une société européenne (SE) est enfin possible en droit français (décret du 16 avril codifié aux articles L229-1 et suivants du Code de Commerce).

L'intérêt de la société européenne est de constituer une seule entité juridique pour rapprocher des entreprises de nationalités différentes, ce qui évite la multiplication de filiales au sein de l'Union Européenne et les contraintes résultant d'ordres juridiques différents. Il s'agit également d'une seule entité fiscale et sociale.

La SE concerne les SA et SARL qui ont une présence communautaire (sièges, filiales ou succursales dans d'autres Etats membres). Son capital minimal est de 120 000 euros.

Les modalités de fonctionnement de la SE sont doubles : cohabitent ainsi des règles qui lui sont propres et des règles découlant de la société dont elle est issue (SA nationale notamment).

Pour plus d'infos, participez à la réunion sur la société européenne organisée par l'Euro Info Centre et la CCI de Caen le 28 novembre 2006 de 8h30 à 11h30 à la CCI de Caen

Contact : Isabelle Renouf au 02 31 54 40 39

Seront abordés lors de cette réunion les modalités de constitution d'une SE, son régime fiscal, son intérêt pratique, son aspect social avec l'implication des salariés dans le processus décisionnel, etc...



■ Pays de l'Union européenne

SUEDE

Capitale : Stockholm

Superficie : 449 960 km²

Population : 9 millions d'habitants

Monnaie : Couronne suédoise

1 SEK = 0,1083 EURO

1 EURO = 9,2322 SEK

Taux standard de TVA : 25 %

Système politique : Monarchie constitutionnelle parlementaire

Opportunités d'affaires : machines, biens d'équipement, véhicules,...



■ Brèves réglementaires

Teintures capillaires : substances interdites

La Commission européenne a décidé, le 20 juillet, d'interdire 22 substances entrant dans la composition de teintures capillaires afin de garantir la sécurité des consommateurs. Les 22 substances concernées sont celles pour lesquelles aucun dossier de sécurité n'a été communiqué par les industriels. Entrée en vigueur : 1^{er} décembre 2006.

Aides aux entreprises

Complétant les dispositifs nationaux d'aide aux entreprises, les programmes européens apportent un soutien financier qui peut être direct ou indirect. Pour 2007-2013, deux programmes visent principalement les PME :

- le programme cadre pour la compétitivité et l'innovation : développer la compétitivité et les capacités d'innovation dans l'industrie.
- le 7^{ème} PCRD : actions de recherche et de développement.

Enfin, JEREMIE (joint european resources for micro-to-medium enterprises) proposera aux PME innovantes des systèmes d'accès au crédit garanti ainsi que des financements en fonds propres et capital risque accessibles par des intermédiaires financiers.

Produits cosmétiques : meilleur accès à l'information

Des lignes directrices ont été rédigées ayant pour objectif de faciliter les accès du consommateur aux informations concernant les produits cosmétiques. Les consommateurs ont la possibilité de contacter par tout moyen le fabricant indiqué sur les produits. Les entreprises sont tenues d'informer les clients sur demande des effets indésirables susceptibles de leur avoir été communiqués en ce qui concerne les produits. En outre, les fabricants sont tenus d'indiquer aux consommateurs la composition qualitative et quantitative des produits cosmétiques.

Directive sur la vente à distance : état des lieux et consultation publique

La Commission européenne a, aujourd'hui, adopté une communication relative à l'application de la directive 1997/7/CE concernant la vente à distance et lancé une consultation en vue d'évaluer la nécessité d'actualiser ladite directive. Tous les Etats membres l'ont transposée, mais certains problèmes sont apparus dans son application pratique. Par exemple, l'utilisation de nouvelles technologies, telles que le «commerce mobile» par SMS, et la popularité de certaines méthodes commerciales, comme les ventes aux enchères en ligne, soulignent la nécessité de se pencher sur l'efficacité de la réglementation de la vente à distance. Cette consultation durera **jusqu'en novembre 2006**.

http://ec.europa.eu/consumers/cons_int/safe_shop/dist_sell_index_fr.htm

■ Opportunités d'Affaires

Une **entreprise allemande**, spécialisée dans le développement de matériels anti-feu recherche des partenaires pour une coopération commerciale, financière et technique (distributeurs, partenaires pour Joint Venture, les entreprises pour coopération technique).

RÉF. : 200611940

Une **entreprise lituanienne**, spécialisée dans la découpe de pièces en métal et spécialisée dans la soudure de pièces métalliques cherche des partenaires commerciaux et techniques.

RÉF. : 200611950

Une **entreprise tchèque**, spécialisée dans la fabrication d'électrodes jetables (ECG) pour mesurer l'activité cardiaque utilisées dans les hôpitaux et cliniques recherche des distributeurs pour la coopération mutuelle.

RÉF. : 200611935

Une **entreprise portugaise** recherche des partenaires financiers et de gestion dans le domaine de l'industrie de la porcelaine. Elle fabrique des produits courants en céramique et des pièces ornementales. Cette entreprise possède une technologie spécifique unique dans le secteur.

RÉF. : 200611933

■ Le réseau à votre service !

La prestation de services de BTP au sein de l'UE

Votre EIC tient à votre disposition des fiches explicatives effectuées par la DILTI (Délégation Inter-ministérielle à la Lutte contre le Travail Illégal) sur les obligations et formalités à accomplir dans le cadre de chantiers sous-traités au sein de l'Union Européenne.



Cette question est notamment d'actualité depuis l'entrée des nouveaux Etats membres dans l'UE. Des informations sont données pour les différents types d'intervenants que sont :

- les maîtres d'œuvre
- les sous-traitants
- les entrepreneurs principaux (donneurs d'ordres).

■ Agenda

- **7 novembre 2006** : «**Agro-alimentaire : la réglementation sur les allergènes**»

Lieu : Caen - CRCI de Basse-Normandie de 9h à 12h

- **28 novembre 2006** : «**La société européenne**»

Lieu : CCI de Caen

- **6 au 8 décembre 2006** : «**Convention China-Europa**» L'EIC interviendra sur le respect de la réglementation européenne pour les produits importés et les réseaux européens d'information.

Lieu : Docks du Havre

Plus d'infos auprès de l'EIC de Basse-Normandie

EIC Basse-Normandie
Anne-Colette Rault et Isabelle Renouf
Tél : 02 31 54 40 38/39 - Fax : 02 31 54 40 41
eic-fr260@basse-normandie.cci.fr
<http://www.basse-normandie.cci.fr>

EIC Haute-Normandie
Géraldine Lecarpentier et Véronique Tetu
Tél : 02 35 88 44 42 - Fax : 02 35 88 06 52
geraldine@haute-normandie.cci.fr
<http://www.drakkaronline.com>